



Etude Santé et précarité

Synthèse et propositions

Le rapport complet est téléchargeable sur :

http://www.revih-sts.fr/site/documents/prevention/Rapport_definitif.pdf

Le 14 juin 2011 à l'issue d'une année de questionnements sur son avenir, Revih-sts décidait, en Assemblée Générale, de réécrire son projet associatif en inscrivant celui-ci dans le champ de la lutte contre les inégalités de santé. Dans cette perspective, l'association s'engageait à « *établir un état des lieux des situations d'inégalités sociales de santé dans le département et à contribuer à l'élaboration de projets avec les partenaires recensés et rencontrés, intervenant dans le domaine de la précarité* ». C'est dans ce cadre et celui d'une convention de partenariat avec le Conseil Général de la Savoie, que l'association Revih-sts a décidé de réaliser une étude qualitative sur le thème de la santé et de la précarité en Savoie. L'objectif de ce travail était de déterminer avec les partenaires, des axes de travail et de les traduire en propositions d'actions.

La méthode de travail retenue a été la suivante :

- réalisation d'entretiens qualitatifs individuels ou collectifs auprès de personnes intervenant dans le champ de la précarité et de la santé en Savoie¹, sur l'ensemble des territoires du département, à partir d'une grille d'entretiens semi-directifs,
- repérage des constats et problématiques les plus fréquemment abordés par les personnes rencontrées et mise en perspective pour des propositions d'action.

Ce recueil qualitatif n'a pas la prétention d'une quelconque exhaustivité: la réalité décrite dans le rapport est principalement celle perçue et exprimée par nos interlocuteurs, avec la diversité de leurs positionnements professionnels, militants ou institutionnels, avec leurs sensibilités. Le croisement des points de vue et d'observations d'origines diverses et la mise en évidence des points de convergences et de divergences nous permet cependant d'avoir une représentation précise de la santé des personnes précaires et de leurs accompagnements en Savoie. Il convient de mettre ce travail en perspective avec d'autres études et analyses.

Le rapport est divisé en trois parties :

- La Santé des personnes précaires telle que perçue par les personnes que nous avons rencontrées,
- L'accompagnement des personnes précaires vers le soin,
- Les propositions issues de cette étude.

¹ 43 entretiens auprès de travailleurs sociaux, professionnels de santé, structures d'hébergement, associations caritatives...

A) Que pouvons-nous retirer de cette étude ?

Caractérisé par ses zones de montagnes (88% du territoire) et par son économie touristique (50% du PIB) le département de la Savoie possède d'importantes disparités internes autant sur le plan géographique, démographique, économique que sur celui de l'accès aux services, ceux de soins en particulier. Bénéficiant d'une situation économique plutôt privilégiée, par rapport à d'autres départements, la Savoie continue d'attirer de nombreuses personnes à la recherche d'un emploi surtout dans le domaine du tourisme.

Au-delà d'une précarité urbaine concentrée principalement sur Chambéry, et plutôt bien cernée, les personnes que nous avons interrogées soulignent l'existence de nombreuses « poches de situations précaires » en secteur rural, moins bien connues, plus diffuses. En montagne notamment, les inégalités sociales sont cumulées avec les difficultés de transport ou la pénurie de professionnels de santé.

Dans leurs missions d'accompagnement, les professionnels médico-sociaux de ces secteurs sont souvent confrontés à des contraintes du même ordre que celles rencontrées par les personnes dont ils s'occupent : temps de trajets, éloignement de certains services ... Sur certains territoires, une connaissance plus précise des personnes précaires semble nécessaire, afin de pouvoir mieux appréhender leurs besoins en matière d'accès aux soins. Cela concerne surtout des femmes seules, souvent avec enfants, des personnes âgées. Basse Maurienne, Combe de Savoie, Avant Pays Savoyard, certains cantons de Tarentaise, sont des territoires particulièrement sensibles. Dans les grandes stations de tourisme (Tarentaise) une attention particulière pourrait être portée à l'égard des jeunes saisonniers les plus en marge.

Sur le bassin chambérien, l'accompagnement vers la santé et le soin des personnes précaires fait l'objet de plusieurs dispositifs tournés vers les personnes qui en ont le plus besoin, que ce soit par le biais des associations, des services hospitaliers, des travailleurs sociaux ou des professionnels de santé. L'organisation et le travail en réseaux favorisent des approches pluridisciplinaires. Cependant de nombreux progrès demeurent nécessaires en termes de décloisonnement, de reconnaissances réciproques des pratiques d'accompagnement, ainsi que de la prise en charge de problématiques spécifiques (suivi médical des jeunes en errance par exemple).

Seule ville du département possédant un Atelier Santé Ville, Aix les Bains bénéficie de ce cadre pour mener des initiatives en direction des personnes précaires. Le développement du travail en réseau doit permettre de prendre en compte les spécificités de chacun des partenaires.

Enfin, la situation particulière des demandeurs d'asile et des étrangers en situation irrégulière dépasse le cadre de cette étude, car il s'agit d'un problème de politique réglementaire nationale. Pourtant, que ce soit au sein des PASS, dans les structures d'hébergement ou dans les associations, professionnels et bénévoles se retrouvent souvent face à des situations très complexes, voire douloureuses : le soutien à ces accompagnants relève de la dynamique d'un réseau départemental à l'image des dynamiques développées depuis plusieurs années sur le bassin chambérien et de façon plus empirique à Albertville.

Lors des entretiens, nos interlocuteurs ont insisté sur les non-recours, les renoncements et les refus de soins. En s'appuyant sur les travaux cités plus haut, il conviendrait d'approfondir ces questions. Compte tenu des diversités évoquées, il est nécessaire d'approfondir ces questions territoriales par territoires, avec les acteurs locaux. Développer un programme sur ce thème répondra à une attente forte des professionnels médico-sociaux et des associations engagées auprès des personnes précaires. Pour cela nous pourrions bénéficier tout autant de l'expertise d'organismes comme l'ODENORE, que du partenariat avec les organismes de protection sociale départementaux (CPAM, Mutualité) et les organisations professionnelles telles que les ordres (médecins, chirurgiens-dentistes etc...).

Les divergences et les convergences dans les pratiques d'accompagnement des personnes précaires vers le soin font l'objet d'un long développement dans la présente étude. Bénévoles et professionnels expriment autant leurs difficultés que leur volonté de renforcer le travail en commun et de mettre en œuvre des modalités innovantes d'accompagnement. Plusieurs fois citées par ceux qui y ont participé, les co-formations organisées par Revih-sts sont une des pistes à développer, à adapter. Mais ce n'est pas la seule. Au cours des entretiens, des travailleurs sociaux, professionnels de santé ou militants d'associations nous ont fait part de leur souhait de s'approprier d'autres « façons de faire », de mieux connaître leurs interlocuteurs/partenaires.

B) Revih-sts, Réseau départemental Santé et Précarité

La charte du Réseau Santé Précarité de l'agglomération chambérienne, son éthique, les travaux et les formations menées avec les associations et les publics précaires sont devenus une référence pour de nombreux partenaires engagés dans la promotion de la santé des personnes les plus vulnérables en Savoie.

Fort du passé de l'association et de son expérience avec les personnes précaires, les adhérents de Revih-sts ont voté en Assemblée Générale, en juin 2011, une évolution de son projet associatif qui peut se résumer ainsi :

- Une association qui innove dans la lutte contre les inégalités sociales de santé et qui agit sur les problématiques de santé liées aux publics en situation de précarité et de vulnérabilité,
- Une association qui intervient dans les domaines non couverts par d'autres organismes et associations ou en appui à ceux-ci,
- Une association qui construit, projet par projet, les partenariats utiles à leurs réussites.

Les résultats de l'étude nous amènent à proposer que Revih-sts anime un réseau départemental de veille, d'échanges, d'informations et de mutualisation des initiatives œuvrant pour l'accès aux droits, à la prévention et aux soins des personnes précaires.

Cette proposition s'inscrit dans la continuité et en complémentarité des actions et des dispositifs d'accès aux soins des personnes précaires, menés en Savoie par les professionnels, les institutions et les associations. La proposition s'articule avec l'ensemble des activités de Revih-sts en direction des personnes précaires : les Appartements de Coordination Thérapeutique, les actions « précarité et animaux domestiques » et « précarité et lycées professionnels », les co-formations...

Le programme est détaillé dans le rapport d'étude. En voici les grandes lignes :

1) Objectifs généraux :

- Participer à la lutte contre les inégalités de santé,
- Contribuer à la promotion de la santé des personnes précaires.

2) Objectifs spécifiques :

- Lever les freins et les résistances à l'accès aux soins des personnes précaires, diminuer les non-recours et les renoncements aux soins ; lutter contre les refus de soins ;
- Permettre aux personnes en situation de précarité de bénéficier d'informations, actualisées et adaptées à leur situation, afin qu'elles accèdent à l'ensemble des droits et entrent dans « le droit commun » ;
- Former les personnes (professionnels et responsables/militants d'associations) qui accompagnent ces personnes ;
- Développer toutes formes de coopérations entre les différents acteurs concernés à quelque titre que ce soit par l'accès aux soins des personnes précaires ;
- Valoriser les actions et les pratiques d'accompagnement aux soins des personnes précaires menées (en Savoie et hors département) par les différents acteurs : professionnels, collectivités locales, associations, centres de soins...

3) Publics :

- Toute personne en situation de précarité,
- Professionnels et militants des associations engagés dans l'accompagnement des personnes précaires,
- Représentants d'organismes et de collectivités concernés par la santé des personnes précaires.



Siège :

Pavillon Sainte Hélène
5, Rue Pierre et Marie Curie
B.P. 1125
73011 CHAMBERY Cedex

☎ : 04 79 96 58 25

📠 : 04 79 96 58 27

E-mail : revih-sts@orange.fr

🌐 <http://www.revih-sts.fr>